

ARMOY

- Février 2010 -
35^{ème} Bulletin municipal
Depuis sa 1^{ère} édition il y a 20 ans

En ce début d'année, permettez-moi, au nom de toute l'équipe municipale, de vous présenter tous nos bons vœux.

Au mois de mars, nous allons être appelés à voter nos Conseillers Régionaux. C'est la dernière fois, avant la grande réforme territoriale de nos collectivités en 2014. Nous voterons, alors, des délégués territoriaux qui rassembleront les deux collectivités, la Région et le Département. Les dates à retenir sont : le 14 et le 21 mars.

Le 28 janvier, les membres du conseil syndical du SIAC (syndicat intercommunal d'aménagement du Chablais) ont arrêté le SCOT (schéma de cohérence territorial) sur l'ensemble du territoire des 62 communes qui forment le Chablais.

Ce nouvel outil d'urbanisme va permettre de définir des orientations nouvelles en matière de logements, de transports, de constructions d'équipements futurs, la protection de l'environnement, la protection du patrimoine, etc.

Ce SCOT ne doit pas être vécu comme de nouvelles contraintes, mais, il me semble, comme une nouvelle dynamique à engager pour l'avenir de notre territoire. Il est important de réaliser une économie à grande échelle de nos espaces naturels, de mutualiser nos investissements et nos efforts, au niveau des équipements publics. Cela donnera un meilleur service auprès de la population.

Les orientations de notre plan local d'urbanisme devront être en compatibilité avec les orientations du SCOT.

Je vous souhaite à tous, une agréable lecture de ce nouveau numéro.

Bien à vous.

Laurent Rabhi, Maire



- Sommaire -

- Vie municipale	p.1
- Vie associative	p.8
- Vie Locale	p.10
- La CCCL	p.12
- Vie pratique	p.14
- Etat Civil / Agenda	p.15



Retrouvez les comptes rendus du Conseil Municipal dans leur intégralité sur : www.armoy.fr

Conseil municipal du 9 novembre 2009

Avant d'évoquer les différents points de l'ordre du jour, Monsieur le Maire, informe l'assemblée du deuil récent qui a touché Madame Patricia DILIN.

Monsieur le Maire évoque les différents points de l'ordre du jour et déclare la séance ouverte :

Régularisations foncières :

Transformateur « Les Deudes »

De la partie de la parcelle AE 66 de 13m² sur laquelle le transformateur a été construit.

Lotissement « Le Bois aux Biches »

Cession gratuite des parcelles AA 191, 196, 197, 201, 210, 217, 243 ; 244 pour une surface de 3472 m²

Bois de la Cour

La nature inconstructible et boisée de la parcelle entraîne la valeur liquidative de 1,50 € le m² pour la parcelle A3035 d'une superficie de 965m².

SIVOM Armoiry-Le Lyaud : refonte des statuts

Lors de la réunion du comité du SIVOM Armoiry-Le Lyaud du 13 octobre 2009, Monsieur le Président a proposé de faire une refonte globale des statuts afin de prendre en compte les différentes modifications apportées aux dits statuts depuis la création du syndicat et ainsi d'en améliorer la compréhension.

Monsieur le Maire donne lecture des nouveaux statuts et précise qu'ils ne seront définitivement adoptés qu'après approbation des Conseils Municipaux d'Armoiry et de Le Lyaud.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les statuts du SIVOM Armoiry-Le Lyaud tels qu'ils ont été présentés.

Communauté de Commune des Collines du Léman : modification des Statuts

Lors de la séance du Conseil Communautaire de la communauté de Communes des Collines du Léman du 17 septembre 2009, Monsieur le Président a proposé une révision statutaire afin de permettre l'adhésion au Syndicat Mixte de l'Association Régionale de Coopération du Genevois (ARC-SM) et de remettre certains articles en cohérence avec le Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire donne lecture des modifications desdits statuts et précise qu'ils ne seront définitivement adoptés qu'après approbation de l'ensemble des Conseils Municipaux des communes du territoire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les modifications de statuts de la communauté de communes des Collines du Léman tels qu'ils ont été présentés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de transférer à la communauté de communes des Collines du Léman la compétence relevant de l'aménagement franco-Valdo-genevois et autorise la CCCL à adhérer au Syndicat Mixte de l'Association Régionale de Coopération du Genevois

SELEQ 74 : modification des statuts

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'adhésion de la ville d'Annecy au SELEQ74 et les modifications de statuts du SELEQ74 tels qu'ils ont été présentés.

Divers

Monsieur le Maire informe l'assemblée que :

- A la demande du SIEM, toutes les fontaines branchées sur le réseau d'eau potable ont été fermées provisoirement. En effet, les ressources en eau sont au plus bas sur le territoire et il convient d'économiser la ressource.
- Le rapport annuel des Collines du Léman est à la disposition de tous au secrétariat de mairie.

Conseil municipal du 7 décembre 2009

Révision des tarifs communaux pour l'année 2010

Pas d'augmentation cette année.

Trésorerie Principale – Télétransmission des actes

Dans le cadre de la dématérialisation des actes et sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal accepte de transmettre par voie électronique les délibérations et arrêtés, pièces justificatives de dépenses et de recettes, à la Trésorerie Principale de Thonon-les-Bains, à compter du 1^{er} janvier 2010.

Conseil municipal du 4 Janvier 2010

Avant d'évoquer les différents points de l'ordre du jour, Monsieur le Maire, présente ses meilleurs vœux à l'assemblée.

Régularisation foncière de la voirie du Domaine de Lonnaz

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la cession gratuite à la commune de la parcelle cadastrée AC 143, appartenant aux co-lotis du lotissement « Domaine de Lonnaz », d'une contenance de 3348 m². La valeur liquidative pour l'enregistrement des droits de mutation est estimée à 30 euros le m² et dispense les vendeurs de procéder à la mainlevée d'inscription hypothécaire prise contre le terrain cédé, à la condition que l'organisme financier ait donné son accord à l'opération et ait renoncé à faire valoir ses droits. Il précise que les frais afférents à cette transaction seront à la charge de la commune et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte correspondant.

Questions diverses

Coupe de Bois d'environ 23m³ sur le talus des Deudes. Le bois sera attribué en 1 seul lot (pas de partage). Le montant minimum est fixé à 400 €.

Pour le local commercial libéré par Mademoiselle MERIGUET, potière, 7 propositions spontanées ont déjà été reçues. Cependant, ces propositions sont mises en attente. En effet une étude pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est toujours en cours. Le local commercial libéré par la poterie peut servir de local de secours en cas de gros travaux nécessaires dans l'aile « médicale ».

Les Vœux du Maire

C'est en présence d'une centaine d'Armoisiens, que Monsieur le Maire a présenté, vendredi 15 janvier, ses vœux à la population d'Armoiy. Après avoir récapitulé les actions et les travaux effectués dans la commune en 2009 (Les Deudes, le groupe scolaire, l'achat du terrain Bruel, la fête du fromage, la venue du Père Noël, le concours de dessin, l'exposition artisanale, le festival de théâtre, il donna des précisions sur l'avancement du Plan Local d'Urbanisme et les projets pour 2010 (réfection du beffroi de l'église, travaux à l'Ermitage).

Il adressa de nombreux remerciements à toutes les personnes acteurs de la vie communale avec une note particulière pour les employés du SIVOM sur ces routes enneigées et pour les responsables d'associations sans lesquels Armoiy ne serait pas aussi dynamique.

Monsieur le Maire termina son discours en nous faisant part du départ de notre secrétaire de mairie Sylvie Planchamp, mutée dans un village de Savoie pour poursuivre sa carrière.



Le PLU ou Plan Local d'Urbanisme

« Le territoire français est le patrimoine commun de la nation ». (article L.110 du code de l'urbanisme).

Notre commune, le 8 juin 2008, a décidé de réviser son document d'urbanisme (POS) âgé de 20 ans.

Depuis plus d'un an, les membres de la commission PLU, les services de l'Etat, assistés des urbanistes, mesdames Cachat et Lachat, élaborent notre futur document d'urbanisme



Le PLU.

Ce document fait suite à la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (loi-SRU du 13 décembre 2000). Cette nouvelle loi a organisé le développement urbain et l'habitat, dans un souci d'économiser de l'espace et de conforter les pôles de vies déjà existants.

Le PLU mettra en cohérence les démarches de planification de l'espace en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'activité économique et d'environnement. Il devra être compatible avec les orientations du SCOT. Le projet du SCOT a été arrêté le 28 janvier 2010.

La commune d'Armoiy, en charge de l'élaboration du PLU, définit son projet communal exprimé dans le projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Le PADD qui n'existait pas dans le POS, définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement dans une projection de dix à vingt ans. Ce document est élaboré à partir du diagnostic territorial, qui est l'état des lieux.

Le PADD présentera de façon simple et accessible le projet de la commune.

Le diagnostic territorial a été présenté à la population le 19 février 2010.

Nous en sommes aujourd'hui à la phase 2. Voici un petit graphique pour mieux comprendre les phases d'élaboration du PLU.



LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COLLINES DU LÉMAN.

OU EN SOMMES – NOUS ?

Les Programmes Locaux de l'Habitat, ou pour faire plus court les PLH, s'inscrivent dans un cadre obligatoire et réglementaire défini par une loi de 1983 et une loi d'orientation de 1991. Depuis 2004, leur élaboration et leur suivi sont du ressort exclusif des intercommunalités. Mais le PLH, c'est aussi la traduction de la volonté qu'ont les élus de la communauté de communes des Collines du Léman de répondre à des besoins spécifiques en améliorant les conditions de logement, d'hébergement ou d'accueil pour les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées ou les personnes en difficultés économiques. Le PLH doit donc servir à planifier, à coordonner et à dynamiser une politique ambitieuse et innovante en matière d'habitat et à en faire un véritable atout pour notre territoire. Les élus ont conscience des difficultés qu'ont aujourd'hui de nombreux ménages à se loger. De plus, le vieillissement de la population, la modification de la demande sociale (familles mono parentales, personnes isolées etc...), la rareté et la cherté du foncier et la nécessité d'économiser l'espace sont autant de raisons pour lesquelles, pour faire face aux enjeux de demain, nous nous devons d'anticiper les évolutions futures. Moins de constructions individuelles, plus de logements collectifs ou semi-collectifs...

Notre PLH sera élaboré en 3 phases successives. La première étape, qui est arrivée à son terme, a consisté à faire le diagnostic et plus précisément l'analyse de la situation existante dans nos 7 communes. Ceci nous a

permis d'identifier les dynamiques en cours, les atouts et les faiblesses de chacun et l'adéquation ou non entre les offres et les demandes. Ensuite, à partir des constats réalisés, notamment des dysfonctionnements identifiés, la deuxième phase va consister à définir les orientations sur lesquelles nous souhaitons particulièrement nous impliquer au cours des six prochaines années. En gros, il s'agira de fixer un scénario de développement pour le territoire de la communauté de communes en tenant compte tant du souhaitable que du possible, et tout cela en fonction de nos capacités financières et budgétaires. Enfin, au cours de la dernière étape qui devrait s'achever avant l'été 2010, il va falloir déterminer, pour chaque commune, un programme d'actions et d'aides nécessaire à la mise en œuvre opérationnelle des orientations retenues. La réalisation par les communes des actions du PLH permettra de mieux répondre à la diversité des besoins qui s'expriment sur notre territoire dont l'attractivité est une chance pour nous tous. Car si nous voulons accueillir de nouveaux habitants et recevoir des nouvelles activités économiques, touristiques ou commerciales, nous devons le faire dans le cadre d'un projet qui prenne en compte un développement harmonieux, équitable et solidaire.

Roland Hyacinthe

Rapporteur du Comité Technique PLH de la Communauté de Communes des Collines du Léman

Trafic routier et sécurité des piétons dans la traversée du Chef-Lieu

Un aménagement a été réalisé, en 2006, avec la mise en place de ralentisseurs, de plateaux, et la création d'une zone de circulation limitée à 30 km/h. Avant ces travaux, aucun élément de comptage ou de mesure de vitesse n'avait été fourni. A la demande des élus, en juin 2009, l'arrondissement des routes départementales de Thonon les Bains, a installé des compteurs, du 05 au 14 septembre 2009, à trois endroits différents: entrée nord du village, vers l'église, place centrale (fontaine), sortie sud (hôtel restaurant «l'écho des montagnes»). Le comptage fut effectué dans les deux sens. L'étude dissocie les poids lourds, plus de 3,5 T, des véhicules légers, qui englobent motos et scooters. Les deux sens cumulés, 3600 véhicules empruntent quotidiennement cette portion de route. Il n'a pas été constaté de réels excès de vitesse, sachant que la vitesse normale en agglomération est de 50 km/h.

Les rares excès ont été observés en tout début de journée ou en soirée.

D'après Mr CAMBIER, responsable de l'arrondissement des routes départementales de Thonon, on peut dire que les installations existantes sont adaptées. L'ensemble de l'aménagement est relativement «doux»: plateau, bordures franchissables, absence de trottoir, largeur de chaussée inchangée, bonne visibilité, l'emprise de la route occupe toute la place. Pour le trafic routier, les travaux effectués en 2006 conviennent à la configuration des lieux et aux sens de circulation. Cependant la prise en compte des PIÉTONS est un PROBLEME PERSISTANT, dû à l'absence de larges trottoirs. Pour plus de détails sur les questions et propositions qui ont suivi le rapport de Mr CAMBIER, **se référer au procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 07/12/2009, pages 1 et 2.**

Commémoration du 11 novembre

De nombreux Armoisiens se sont retrouvés ce mercredi matin sur le parvis de l'église pour rendre hommage aux soldats morts pour la France au cours de la guerre 1914-1918. Après le discours de Monsieur le Maire, Monsieur Vulliez s'est fait le porte-parole du ministre de la défense. Ensuite, une élève de 3^{ème} du collège Champagne a lu un extrait émouvant d'une lettre d'un « poilu » à

sa famille retraçant la nuit de Noël dans les tranchées : témoignage poignant sur la dure réalité de leur vie mais surtout sur la possibilité de fraternité entre les peuples. La batterie fanfare du Haut Chablais nous a ensuite emmenés en musique jusqu'à la salle polyvalente pour partager un moment de convivialité.

Exposition artisanale

Une bande de passionnés au Grand Nord

Ce sont plus de 18 passionnés qui se sont retrouvés le week-end du 14 et 15 novembre autour d'un décor «glaciaire» composé d'ours polaires, de pingouins, de phoques, et de banquise.

Tous amateurs, tous différents, avec un seul point commun : la passion de leur activité artisanale.

Nous avons pu admirer des œuvres originales en «verre cassé», de la broderie, des tableaux, des bijoux, de la pâte à sel, de la peinture sur bois, sur soie, ou sur verre, et bien d'autres objets confectionnés avec amour et avec goût. Et les visiteurs ne s'y sont pas trompés en venant toujours

plus nombreux admirer ces œuvres et profiter de toutes les explications données par leurs créateurs.

Rendez-vous est déjà pris pour 2010 avec un thème cher aux enfants, mais chut ! ne dévoilons pas tout...



Repas des Aînés du 22 novembre

Le 22 novembre 2009, il fait gris... le temps est à la pluie... un vrai temps pour 68 aînés d'Armoiy pour se rendre au restaurant « Le Chalet » à l'Ermitage où les attend un copieux repas !

Le temps gris au dehors est à la fête au-dedans ! Après la dégustation vient le temps des chansons ... les textes sont sur les sets de table, c'est utile ! Pierrette, Gilbert, Henri, Georges entraînent et tout le monde fredonne... Merci à tous pour votre participation et à la prochaine rencontre !



Arrivée du Père Noël



Il ne faisait pas encore vraiment nuit... pourtant des étoiles scintillaient... Elles brillèrent dans les yeux des petits et des grands venus attendre le Père Noël ! Cette année, la neige n'était pas au rendez-vous mais

cela n'a pas empêché le Père Noël de venir chercher les lettres des petits chérubins. Quel émerveillement lorsqu'il arriva sur son traîneau distribuant sur son passage de délicieuses papillotes dorées.

Après avoir récupéré tout son courrier, il entraîna parents et enfants jusqu'à la salle des fêtes afin de se mettre au chaud. Il faut dire que ce dimanche, la température était plutôt basse et nous n'y étions pas encore vraiment habitués. Heureusement, chocolat et vin chauds ainsi que de nombreux gâteaux ont revigoré petits et grands. Les plus audacieux ont même été s'installer sur les genoux du Père Noël pour confier leurs désirs de cadeaux. Il ne pourra sûrement pas satisfaire tout le monde mais chacun gardera au fond de son cœur un merveilleux souvenir de ce moment magique.

Goûter du Carnaval

Le comité des fêtes a donné rendez-vous à tous les enfants, petits et grands, au goûter du CARNAVAL qui s'est déroulé le mardi 16 février à 17h à la salle des fêtes d'Armoy.

Ils étaient tous déguisés !!!



Départ de Sylvie

Après de nombreuses années passées dans notre secrétariat de mairie, Sylvie Planchamp a décidé de poursuivre sa carrière dans une autre collectivité en Savoie.

Arrivée en 1990 en tant que secrétaire, elle a gravi les échelons de la fonction publique avec brio pour atteindre à ce jour celui d'attachée territoriale.

La mairie d'Armoy, trop modeste pour combler ses attentes, Sylvie a pris la décision de poursuivre sa carrière sous d'autres cieux.

Nous lui adressons nos remerciements pour le travail effectué et lui souhaitons tous nos vœux de réussite professionnelle.

Festival de Théâtre d'Armoy

AVANT – PREMIERE

Le 9^e Festival d'Armoy qui se déroulera les 19 – 20 - 21 et 26 – 27 - 28 Mars prochain est sur les rails.

Eric Emmanuel Schmitt, William Shakespeare, Jean Michel Ribes, Henri Rouillet et Gérard Levoyer entre autres seront

au programme de cette 9^e édition. L'ouverture du Festival le vendredi 19 a été confiée à Et Caetera, une compagnie qui nous vient de la Drôme et qui présentera Monsieur Ibrahim et les fleurs du Coran, un superbe texte d'Eric Emmanuel Schmitt, qui n'est ni plus ni moins qu'un cri d'encouragement au respect de l'autre, une main tendue

au bonheur qui passe. Ce premier week end permettra aux spectateurs de découvrir ou redécouvrir des troupes comme le Quartet Théâtre, Théâtralement Vôtre, le Canari Théâtre et les Mots Dits.

Le vendredi 26 mars, Armoy fera un clin d'œil au 150^e anniversaire de la réunion de la Savoie à la France. Pour la première fois dans un festival, le théâtre en langue savoyarde sera à l'honneur. Lou Reclan deu Shablé ont accepté de se produire sur notre scène. Un grand moment à ne pas manquer. Les Souffleurs de Vers et Fun en Bulle se produiront le samedi 27 et le festival clôturera dimanche

28 avec la magnifique comédie musicale Les Loups Bleus montée par la Compagnie Anao.

Mais cette année, le festival d'Armoy innove et va à la rencontre non seulement des comédiens et du public mais

aussi des auteurs. Le samedi 6 mars à 10H, à l'invitation du réseau des bibliothèques des Collines du Léman, Eugène Duris un auteur lyonnais très connu sera à la bibliothèque d'Armoy. L'auteur de « Laisse pleurer les Hommes » y rencontrera comédiens et public intéressés. D'autre part, Henri Rouillet et Gérard Levoyer,

auteurs respectifs de « Hôtel du Fleuve sous le pont » et de « 12 femmes sur une scène » seront présents à Armoy le samedi 27 mars pour assister à la représentation de leurs pièces et pourront échanger avec les spectateurs.



Programme complet du Festival sur www.festival-theatre-armoy.fr

Jocelyne Marclay et Roland Hyacinthe

Goutte de Vie, association des donneurs de sang Armoiy-Le Lyaud

Lors de la dernière assemblée générale de l'association, Marie Jo GHIO, Présidente, a tiré un bilan très positif de l'année écoulée avec 293 dons effectués lors des quatre collectes annuelles (la meilleure année étant 1998 avec 299 dons).

De nombreux jeunes ont grossi les rangs des bénévoles, ce qui est de bon augure pour l'avenir.

Joseph DEAGE, Maire du Lyaud et Joseph BOUVET, Président de l'Union Départementale des Donneurs de sang ont félicité le comité pour son dynamisme et formulé tous leurs vœux pour une année 2010 aussi bonne.

Afin d'éviter la longue attente comme cela s'est produit en octobre, l'Etablissement Français du Sang est venu en janvier avec un médecin supplémentaire et des lits de don ont été installés dans la salle de la mairie.

Le bilan financier est équilibré avec un bénéfice de 475,29 €.

2010 sera consacré au renouvellement des banderoles en «fin de vie».

Pour le renouvellement du Comité, deux personnes se proposent : Jocelyne MARCLAY et Daniel FAVRE VICTOIRE, qui sont acceptées.

La composition du comité reste inchangée :

Présidente : Marie Jo GHIO

Trésorier : Yves CHAVANON

Secrétaire : Odile FAVRE VICTOIRE



Marius BONDZ fatigué, a décidé de ne plus participer activement aux collectes. Il est unanimement remercié pour toutes ces années passées à servir la cause du don du sang et à promouvoir ce geste généreux.

Dates des collectes 2010 :

- 28 avril
- 28 juillet
- 20 octobre

APPEL AU DON

La saison hivernale est toujours une période critique pour les réserves en sang, compte tenu de la grippe qui empêche les donneurs de se rendre aux lieux de collecte. Cette année est particulièrement sensible avec les problèmes de la grippe AH1N1 qui va encore plus réduire le nombre de dons. Aussi n'hésitez pas à vous déplacer si vous êtes en bonne santé, afin d'éviter toute pénurie de sang dans les semaines à venir. Un grand merci à tous.

L'ensemble du Comité vous souhaite une année 2010 pleine de réussite.

Club des Aînés

Tous les mardis de 14h à 17h, le club du 3^{ème} âge se réunit dans la salle de réunions derrière la mairie d'Armoiy. Scrabble, belote et un petit goûter agrémentent l'après-midi toujours dans la bonne humeur.

Venez nous rejoindre !



Foyer Rural

Nouveauté

Vous avez besoin d'oxygénation, alors venez découvrir les bienfaits de la MARCHÉ NORDIQUE

Ce sport doux convient à tous

Il renforce les fonctions respiratoires et cardiaques,

Il soulage les genoux et le dos,

Il fait travailler 80% des muscles du corps,

On dépense 2 fois plus de calories qu'en marche normale.

Marie-Sylvie MOGUENOU vous propose 6 séances

d'initiation dans les Bois de Ville au printemps prochain pour un coût de 60 €

Pour tout renseignement : FOYER RURAL CULTUREL ARMOY LE LYAUD, lors de la permanence sur place dans la salle du conseil municipal à la mairie d'Armoiy le mercredi matin, par téléphone au 0684316631 ou par mail

foyer.armoy.lelyaud@gmail.com,

Association des Parents d'Elèves

Toute l'équipe de l'association vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2010.

L'année s'est bien terminée. Merci d'être venus aussi nombreux pour le Loto du 21 novembre 2009 et toutes nos excuses aux personnes qui n'ont pas pu rentrer par mesure de sécurité et du nombre de places limitées. La vente de sapins a été un succès cette année et merci aux enfants d'être venus voir le Père Noël que nous avons invité.

Un grand merci aux bénévoles et aux aides ponctuelles qui nous ont permis d'organiser ces manifestations ainsi qu'aux personnes qui y ont participé.

Nous remercions Messieurs les maires du Lyaud et d'Armoys de leur participation aux manifestations.



Les membres du comité pour l'année 2009/2010 :

Gilles BLONDEL, Président ;
 Rachel PITTET, Vice-Présidente ;
 Corinne CORBE COUEDEL, Trésorière ;
 Sandrine FIGAROLI, Secrétaire ;
 Nathalie DUDING, Patricia FILLION, Thomas LAFERTE,
 Yves LAURENT, Marie-Line MULEMBA, Isabelle
 ZUNINO.

MEILLEURS VOEUX 2010....

Toute l'équipe de l'A.P.E.



Nos prochaines manifestations :

- le 19 mars 2010 : vente à l'emporté de repas sur le parvis de l'école ;
- le 11 mai 2010 : vente de fleurs sur le parvis de l'école toute la journée ;
- le 29 mai 2010 : spectacle à la salle communale d'Armoys.

Bibliothèque

L'équipe de la bibliothèque d'Armoys vous souhaite une année 2010 pleine de petits bonheurs et de joyeuses découvertes.

En voici quelques unes que nous aimerions partager avec vous :

- Un fond de CD (différents genres musicaux et romans lus) sont depuis janvier 2010 à la disposition des adhérents.
- Une rencontre d'auteur, samedi 6 mars à 10h à Armoys : Eugène Durif.

Eugène Durif est l'auteur du roman LAISSE PLEURER LES HOMMES, sélectionné pour la 16^{ème} édition de Lettres Frontières (sélection de 10 auteurs). Il est aussi auteur de pièces de théâtre qu'il a



parfois mises en scène et interprétées.

Cette rencontre est proposée dans le cadre du réseau des bibliothèques des Collines du Léman avec le concours de l'équipe du Festival de théâtre d'Armoys.

En attendant le 6 mars vous pourrez découvrir deux de ses ouvrages dans le réseau des bibliothèques :

- Laisse les hommes pleurer – Editions Actes Sud 2008 – roman (coup de cœur de l'équipe de la bibliothèque d'Armoys)
- La nuit des feux – Actes Sud-Papiers -2008 – pièce de théâtre

Ecole de musique des Batteries Fanfares du Chablais Batterie-fanfare «l'Echo du Haut-Chablais» Le Lyaud

L'école de Musique des Batteries Fanfares du Chablais organisera le dimanche 28 février 2010 à partir de 14 heures, un concours de belote « SPECIALITE SAVOYARDE » à la salle polyvalente d'Armoiy.

Afin d'optimiser le financement des cours de musique de notre association et suite au succès de la tombola de l'année 2009, l'EMBFC organisera une nouvelle tombola. A partir du mois février, les élèves musiciens vous solliciteront pour acheter une ou plusieurs cases à 2 euros. Le tirage de la tombola aura lieu lors de l'audition, le 27 Mars. Un œuf de Pâques à gagner sur chaque carton.

Afin de préparer les examens de fin d'année scolaire, organisés par la Fédération des Batteries Fanfares de Haute-Savoie (FBF74), les parents et amis des élèves de l'EMBFC auront la chance de découvrir, à Margencel, le 27 mars à partir de 16 heures, une nouvelle audition organisée par leurs professeurs.

La Batterie Fanfare sera présente dans votre village, lors des commémorations du 8 Mai 2010 ; vous aurez l'occasion de découvrir de nouveaux morceaux joués par les élèves de l'école de musique.

Toute l'actualité de l'EMBFC et de l'Écho du Haut-Chablais sur le site : www.fbf74.com.



Fuentes de Armoiy



Le saviez-vous ?

Nous possédons 10 bassins sur notre commune, tous répartis de la façon suivante : à Planaise, à l'Ermitage, à la ferme de Lonnaz, au chef-lieu, il y a le bassin « d'en bas » (sous l'église). La température de l'eau était constante, sauf en été où celle-ci était glaciale. Les enfants avaient inventé un jeu formidable, celui de rester le plus

Le bassin suivant se situe Rue du Presbytère. Nous voilà place du Village. Gros rassemblement autour du bassin, on y trouvait les animaux qui s'abreuvaient, les cyclistes qui cherchaient la crevaison de leurs pneus, le lavage des légumes mais l'activité première était animée par les lavandières. Le linge était chauffé dans des lessiveuses, puis au bassin commençait le lavage. Sur une planche de bois elles le savonnaient, le brossaient à la brosse à « risette », puis le rinçaient, l'essoraient, le rinçaient de nouveau et une dernière fois l'essoraient. Attention, pas de lessive, ça n'existait pas mais le bon bloc de savon de Marseille était présent. En remontant le Village nous trouvons les autres bassins chez les Frezier, à l'Echo des Montagnes, chez Deville et ainsi de suite. Si vous vous promenez à Armoiy, essayez de les repérer.

longtemps assis sur le bord du bassin les jambes dans l'eau, imaginez-vous la couleur des jambes du vainqueur. Pas très malin ce jeu !

Le bassin de l'église, avait lui une grande utilité pour l'école. Les élèves possédaient chacun un entonnoir qu'ils utilisaient pour nettoyer le plancher de la classe. Il fallait redoubler d'astuces pour que le contenu arrive à destination. La petite histoire, c'est que les W.C n'avaient pour chasse d'eau qu'un récipient que les élèves remplissaient au bassin. On vous laisse imaginer la vie de l'école. L'hiver, avant de quitter la classe, l'eau de la fontaine servait à entretenir la piste de luge que les élèves avaient fabriquée.



Des Armoisiens autour du monde



HEUREUX QUI, COMME ULYSSE, ...

On y pense...
On en rêve...
Et puis un jour, on le fait...

Partir et découvrir un peu de notre beau monde, un peu plus loin, un peu plus longtemps, en famille... pour revenir ici, dans ce Chablais qu'on a choisi, grandis de cette aventure individuelle et familiale. Tel a été notre projet et notre vécu.

Le bon âge pour nos enfants (8 et 10 ans) plus trop petits et pas encore trop grands, qui garderont ce bout de vie en souvenir, comme une fenêtre ouverte sur le monde.

Alors, de projets en projets, qui se sont affinés en fonction des intérêts de chacun, mais aussi des contextes « politico-économico-sociaux » des pays envisagés, nous sommes partis en juillet 2008. Direction le Canada où nous avons tous les 4 retrouvé notre maison roulante venue par cargo d'Anvers.

La route a commencé là, le Canada, le Québec, les USA, puis le Mexique, le Belize, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua, le Costa Rica pour finir à la frontière de l'Amérique du Sud au Panama.

Près de 35000 Kms en camping-car, puis "un saut de puce" en avion pour retrouver d'anciens amis d'Armoiy repartis vivre dans les îles de Polynésie.

Et c'est fin juin 2009 que nous avons retrouvé notre « home sweet home » et notre chat « Mina » qui nous attendait.

Bonheur de partir,
Bonheur de revenir,



Retrouvez l'intégralité des images de notre aventure sur notre blog à l'adresse :

www.labaladedesary.com

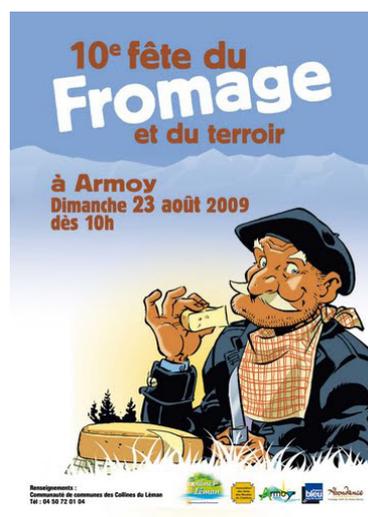
Sarah, Antoine, Rosy, Yvan SALMERON



Bilan de la fête du Fromage

Le 5 février dernier, les bénévoles de l'organisation de la fête du fromage se sont retrouvés à la salle polyvalente d'Armoys pour faire le bilan de la manifestation du 23 août 2009 et partager un moment de convivialité dans une ambiance chaleureuse.

Malgré un bilan positif, il a été proposé de ne renouveler la prochaine édition qu'en 2012 pour « souffler un peu » et prendre le temps de la réflexion pour une formule qui sera peut-être différente.



Action Jeunesse : tout schuss jusqu'en mars

Dès les vacances de Noël terminées, le centre de loisirs a repris son rythme hebdomadaire. Jusqu'au mois de mars, les activités proposées par l'équipe d'animation de la Fédération des Œuvres Laïques (FOL74) emmènent les enfants à la découverte de l'hiver. Activités artistiques, ateliers de cuisine, luge, raquettes ou ski alpin permettront aux 4/11 ans d'apprécier les vertus de cette saison. Afin de répondre aux besoins de tous, l'accueil des enfants est échelonné entre 7h15 et 9h. Le soir, les départs s'organisent entre 17h30 et 18h30. Pour les 12-15 ans, l'action jeunesse des Collines du

Léman propose des sorties de ski tous les samedis après-midi à partir du 9 janvier. Encadrés par des animateurs qualifiés, les adolescents profiteront des domaines skiables de Bernex, Châtel ou encore Morzine. Le programme complet des animations proposées cet hiver par l'Action Jeunesse des Collines du Léman est sur www.cc-collinesduleman.fr

Informations et inscriptions

Action Jeunesse des Collines du Léman
Centre Aérospatiale - route de Commelinges
74200 Allinges - 04 50 72 94 36

Le Relais Assistants Maternels : trait d'union entre parents et assistantes maternelles

Informations, échanges, formations complémentaires, ateliers d'éveil, journal : le Relais Assistants Maternels (RAM) apporte prestations et réponses aux parents, aux enfants et aux assistantes maternelles du territoire. C'est un service libre et gratuit proposé par le centre social de la communauté de communes des Collines du Léman. Céline DUPRAZ, la coordinatrice du RAM, met en relation assistantes maternelles et familles. Elle facilite les démarches des parents en les aiguillant vers des professionnels agréés par la Protection Maternelle Infantile (PMI). Toutes les semaines, possibilité est offerte aux enfants et à leur assistante maternelle, de participer à des ateliers d'éveil. « L'occasion pour les enfants de découvrir de nouvelles activités et de rencontrer des copains » précise Michèle L., assistante maternelle à Allinges. Le RAM accompagne les assistantes maternelles dans leur profession en les informant et en leur proposant des formations complémentaires « afin de cerner les difficultés et de répondre au mieux aux besoins des enfants ». Il développe les échanges d'expérience et leur permet de faire partie du réseau. « Le RAM permet de rompre l'isolement, on y trouve écoute et informations. On partage nos expériences et nos questions avec les collègues ».

Le RAM c'est aussi l'élaboration d'un journal par les assistantes maternelles. « C'est un autre lien entre nous, spécifique à notre profession. Le journal nous livre des articles sur des sujets en lien direct avec notre quotidien » conclut l'assistante maternelle.



Une permanence puériculture



Votre enfant est né... Pour vous accompagner au cours de ses premières années, la communauté de communes accueille désormais un service de prévention, d'écoute et de soutien proposé gratuitement par le service de PMI (Protection Maternelle et Infantile) du Conseil Général.

Une permanence puériculture : (allaitement, pesées, soins quotidiens, développement de l'enfant, accompagnement des parents...).

Tous les vendredis de 9h à 12h (sans rdv)

Des consultations médicales (examens préventifs, dépistages, vaccinations...) Tous les 4^e vendredis de chaque mois de 9h à 12h (sur RDV uniquement au 04 50 83 02 36)

Des permanences pour tous

Assistante sociale et médiatrice.

(voir rubrique «infos - mairie» en dernière page du bulletin).

!



Transports scolaires : pensez aux inscriptions !

Si le mois de septembre est encore loin, la rentrée des transports scolaires est déjà en cours de préparation. Les dossiers d'inscription pour l'année 2010-2011 seront disponibles sur www.cc-collinesduleman.fr dès le mois d'avril. Ils pourront aussi être retirés à la communauté de communes aux heures habituelles d'ouverture au public. Tous devront être renvoyés dûment complétés avant le 15 juin.



Les élèves bénéficiant déjà du service cette année devront impérativement faire l'objet d'une nouvelle inscription. Par ailleurs, les élèves n'ayant pas encore déterminé leur orientation et ne connaissant pas encore leur lieu de scolarisation à la rentrée prochaine doivent tout de même procéder à une inscription. En cas d'annulation, l'ensemble du dossier d'inscription (le règlement y compris) sera restitué.

43 arrêts répartis sur 14 lignes

Le service Transports Scolaires de la communauté de communes gère au quotidien le transport d'environ 800 collégiens et lycéens. 43 arrêts répartis sur 14 lignes permettent de desservir l'ensemble du territoire et de conduire les enfants vers douze établissements : Collège de Bons-en-Chablais, Collège Champagne, Collège Jean-Jacques Rousseau, Collège Saint-Joseph, Collège Sacré-Cœur, Lycée Polyvalent de la Versoie, Lycée Professionnel du Chablais, Lycée Professionnel Rural des 3 Vallées, Lycée Saint-Joseph, Lycée technique Jeanne d'Arc et Lycée Anna de Noailles à Evian.

Déneigement

L'hiver est arrivé, avec ses jours raccourcis, ses frimas, et ses chutes de neige.

Bien que chacun apprécie la blancheur sur les arbres et dans les champs, chacun voudrait aussi trouver toutes les routes dégagées dès 6 heures du matin.

Pour cela, la commune d'Armoy ne possède que 3 engins de déneigement et 4 employés à partager avec la commune du Lyaud pour traiter près de 40 kms de voirie communale !

Alors, ne demandons pas l'impossible. Ils font tout ce qu'ils peuvent et ne comptent pas leur temps (de 5h du matin à 20h bien souvent).

Merci à eux pour leur bonne volonté, et n'oubliez pas que chacun est tenu de dégager les trottoirs devant chez lui. Et attention aux accumulations de neige sur les toits qui ne demandent qu'à tomber sur les voitures ou les piétons imprudents !!! Soyez vigilants !



Avis de EDF (transport réseau)

A compter du mois de février 2010, des travaux d'élagage et d'abattage vont être entrepris au titre de la campagne 2010, sur le territoire de la commune pour l'entretien de la ligne 63KV ALLINGES-PUBLIER 1 et 2.

Ces travaux ont été confiés par RTE - GET SAVOIE à l'entreprise ARCADE de Bonneville

Pour toute information concernant l'exécution des travaux ainsi que pour tous les règlements des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise.

Sauf avis contraire du propriétaire, le girobroyage pourrait être pratiqué

En cas de contestation, les intéressés pourront

s'adresser au représentant local du RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE qui assure le contrôle des travaux : M. PERRIER Thierry au 0479894034



Elections régionales

Les 14 et 21 mars prochains, vous serez amenés à élire les conseillers régionaux de notre département. Ce vote est important pour votre avenir. Le bureau sera ouvert de 8h00 à 18h00 sans interruption. N'oubliez pas de vous munir de votre dernière carte d'électeur et d'une pièce d'identité.





Bienvenue ...

Lohan FAVRE--BAUDRY, né le 26 octobre 2009
Camille BALLIN, née le 21 décembre 2009
Victor VERRANDO, né le 31 janvier 2010
Antoine COSTE, né le 11 février 2010
Tyméo POKKER, né le 11 février 2010

Joyeux anniversaire !!!

Madame Micheline LOBSTEIN, le 6 novembre 1930
Madame Renée DUBREUIL, le 14 novembre 1929
Madame Charlotte RONNET, le 30 Janvier 1926
Madame Germaine CHAPPUIS, le 1 février 1921
Monsieur François CONVERSY, le 27 février 1924
Madame Hortense GHIO, le 27 février 1913



Ils ont dit « oui » !!!

Mlle Hélène Blanc & M. Fabien MARCLAY
- le 20 février 2010 -

Ils nous ont quitté...



Monsieur Michel BRIERE, le 16 novembre 2009
Monsieur Adrian ONITA, le 27 novembre 2009
Monsieur Denis VERDAN RUZ, le 6 décembre 2009
Monsieur François VIBERT, le 18 janvier 2010

Agenda

Manifestations

Février :

Le 28 : 'Concours de Belote
Organisé par les Batteries Fanfare
Salle des Fêtes d'Armoiy

Mars :

Le 6 : Accueil d'un auteur
Organisé par la Bibliothèque
A 10 heures à la Bibliothèque

Le 14 : Elections régionales
de 8 heures à 20 heures à la mairie

Le 21 : Elections régionales
de 8 heures à 20 heures à la mairie

Les 19, 20, 21 mars et 26, 27, 28 mars
Festival de Théâtre
Organisé par le foyer rural
à la Salle des Fêtes d'Armoiy

Avril :

Le 25 : Grand prix de la Municipalité
Organisé par EVIAN VELO

Mai :

Le 8 : Cérémonie au Monument aux
Morts

Juin :

Fête des Mères : Organisation en cours

Le 27 : Fête au village

Organisé par le Comité des Fêtes
à la Salle des fêtes d'Armoiy

Coordonnées Mairie

202 route du Bois de la Cour
Tél. 04-50-73-95-74
Fax. 04-50-73-98-57
Mail : communedarmoy@wanadoo.fr
Ouverture au public :
du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30
Permanences du Maire sur rendez-vous



Bibliothèque

202 route du Bois de la Cour
Tél. 04-50-70-57-68
Fax. 04-50-73-98-57
Mail : bibliothequearmoy@wanadoo.fr
Ouverture : le lundi et le vendredi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 14h à 16h30 et le samedi de 9h30 à 11h30

SIVOM Armoy - Le Lyaud

78 rue Voigères
74200 Le Lyaud
Tél. 04-50-73-97-84
Fax. 04-50-70-56-53
Mail : armoy-le-lyaud.sivom@wanadoo.fr

Communauté de Communes des Collines du Léman

Place de la Mairie
74550 Perrignier
Tél. 04-50-72-01-04
Fax. 04-50-72-01-03
Ouverture : lundi 9h-12h / 14h-18h30, du mardi
au jeudi 9h-12h / 14h-17h, vendredi 9h-17h sans
interruption
Site internet : www.cc-collinesduleman.fr

La crèche intercommunale

Site de l'Aérospatiale à Allinges
04-50-26-42-24

Le Centre de loisirs intercommunal

Site de l'Aérospatiale à Allinges
04-50-72-94-36

Permanences d'inscriptions : les mardis de 17h à 19h, les mercredis de 14h à 18h, les vendredis de 17h à 19h et les samedis de 10h à 12h

Le Relais Assistants Maternels des Collines du Léman

Permanences téléphoniques au 04-50-72-01-04 les lundis et jeudis de 14h à 16h, le vendredi de 9h à 11h.

Accueil personnalisé les lundis de 16h à 18h30 et les mardis de 8h30 à 12h (sur rendez-vous uniquement au 04-50-72-01-04).

La déchetterie intercommunale

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h le samedi de 8h30 à 18h30 sans interruption.
Tél. 04-50-73-98-59

Groupe scolaire Armoy - Le Lyaud

78 rue Voigères
74200 Le Lyaud
Tél. école élémentaire. 04-50-70-54-52
Tél. école maternelle. 04-50-26-64-94
Mail : emlyaud@edres74.ac-grenoble.fr
eclyaud@edres74.ac-grenoble.fr

Des permanences pour tous

Assistante sociale

Les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 9h à 12h
Sur rendez-vous uniquement auprès du Pôle médico-social Thonon Ouest
04-50-83-02-36

Médiatrice

Tous les mardis après-midi à la communauté de communes.
Sur rendez-vous uniquement au 04-50-72-01-04

Puériculture

> **une permanence conseil** d'une infirmière puéricultrice (allaitement, pesées, soins quotidiens, développement de l'enfant, accompagnement des parents...)

tous les vendredis de 9h à 12h (sans rendez-vous)

> **des consultations médicales** tous les 4^e vendredis de chaque mois de 9h à 12h, sur rendez-vous uniquement au 04-50-83-02-36

Architecte consultant

le 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h
Sur rendez-vous uniquement au 04-50-72-01-04

